



Bulletin d'Information Communal  
Mairie de La Brosse-Montceaux

# BIC

N°50 OCTOBRE 2024



## Heures d'ouverture DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC

Mardi	de 10h à 12h et de 16h à 18h
Mercredi	de 10h à 12h
Vendredi	de 10h à 12h et de 15h à 17h

En dehors des heures  
d'ouverture vous pouvez  
**RENCONTRER LES ÉLUS**  
**SUR RENDEZ-VOUS**  
en téléphonant au secrétariat.

Mairie de La Brosse-Montceaux  
27 rue Grande - 01 64 32 23 07  
LA-BROSSE-MONTCEAUX@wanadoo.fr  
[www.labrossemontceaux.fr](http://www.labrossemontceaux.fr)

## Sommaire

### ► À PROPOS DE LA MAIRIE

Edito	p. 1
Boîte à livres	p. 1
Association pour le souvenir des Oblats	p. 2
Recensement de la population	p. 2
Les ruches à la Brosse Montceaux	p. 3

### ► À PROPOS DE L'ÉCOLE

Ecoles du RPI	p. 3
La chaudière	p. 3
Non au harcèlement	p. 3

### ► À PROPOS DES ASSOCIATIONS

Le Club des Aînés	p. 4
Les Marcheurs du Bresmont	p. 4

### ► INFOS PRATIQUES

Comptes rendus des conseils municipaux	p. 4
Bornes d'hygiène canine	p. 4
Fait divers et acte de cruauté	p. 5
Elagage et entretien des haies	p. 5
Sécurité routière pour tous	p. 6
Chasse aux bonbons le soir d'Halloween	p. 6
N° utiles	p. 6
Vie paroissiale	p. 6

## Brossoises, Brossois,

L'été s'est déroulé selon les caprices du temps pour notre petit village.

Les grandes vacances sont malheureusement terminées et la rentrée est faite depuis quelques temps ! Les enfants ont repris le chemin de l'école le 2 septembre.

On regrette les vacances mais il est l'heure de se retrousser les manches pour gérer le quotidien.

Le projet de mise en place de caméras de vidéo protection avance et devrait passer en commission courant Octobre pour une installation courant 1er semestre 2025 à différents emplacements stratégiques de notre commune.

Malgré plusieurs relances concernant le ravalement de l'église, pas de nouvelles. Les travaux sont donc pour le moment en attente.

Bientôt le recensement, qui est primordial pour les petites communes car moult subventions sont calculées sur le nombre réel d'habitants. Je vous remercie de prêter une attention particulière à l'article de ce BIC sur le recensement.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons à tous une bonne rentrée !

*Le maire, Alain Demelun*

## Boîte à livres : fausse bonne idée...

Certains habitants ont exprimé l'idée de créer une boîte à livres dans notre commune. Ce sujet a été débattu avec les élus qui ont pesé les « pour » et les « contre ».

**Le choix de la mairie s'est porté au final sur la promotion de notre petite bibliothèque municipale qui reste un lieu de convivialité et d'échange entre les habitants passionnés de lecture.**

En effet, ouverte 2 fois par semaine, mardi et vendredi de 17h

à 19h, elle offre aux lecteurs une large gamme de romans, magazines et livres pour enfants. La collection est enrichie régulièrement par des nouveaux achats mais également par les prêts de la Médiathèque Départementale de Melun. Vous y trouverez les dernières nouveautés, vous pouvez également « commander » un livre de votre choix auprès de la Médiathèque qui sera livré par une navette.

Donc au lieu de créer une boîte à livres qui risquerait de devenir un dépotoir d'ouvrages abîmés ou vieillots, nous vous invitons à passer à la bibliothèque. L'inscription et les emprunts sont gratuits et vous pouvez même y déposer vos livres « à donner ».

Nous profitons de cette publication pour remercier nos bénévoles qui se relaient depuis de nombreuses années afin d'assurer le bon fonctionnement de la bibliothèque et qui accueillent aussi régulièrement les classes de l'école.



## ATTENTION

Recensement  
citoyen

## RECENSEMENT

Le prochain recensement aura lieu du 16 Janvier au 15 Février 2025.

Nos deux secrétaires de Mairie seront les agents recenseurs en charge et seules autorisées à se présenter chez vous pour mener cette enquête.

**Les réponses doivent être les plus précises possible SURTOUT concernant le nombre d'occupants par foyer.**

En découle le fonctionnement de la Commune, car certaines subventions sont calculées sur le nombre réel d'habitants. Chaque habitant oublié, c'est une perte de revenus pour nous tous.

Il vous suffira de renseigner le plus sérieusement possible la feuille de recensement qui vous sera remise lors du premier passage de nos agents et de la leur remettre lors de leur second passage. Il n'y a pas d'incidence sur les impôts !

**Ce recensement est HYPER IMPORTANT pour l'avenir de la Commune et l'obtention d'aides financières pour :**

- l'entretien des écoles et leur fonctionnement,
- l'entretien des bâtiments municipaux,

mais aussi le fonctionnement de la Mairie, de l'éclairage et de son entretien, des cotisations aux syndicats tel que Le SDIS (pompiers) le SDESM, du SIRMOTOM pour le ramassage des ordures ménagères etc. ...

Lors du dernier recensement plusieurs personnes n'ont pas répondu correctement à cette enquête et du fait d'habitants « manquants » la commune a subi une perte de plus de 30.000 euros d'aides par an.

Pour éviter que cela ne se reproduise je vous demande d'être vigilant aux réponses données sur ce questionnaire et de bien le compléter et le rendre en temps et en heure.

Je sais que je peux compter sur votre sérieux !

D'avance merci.

Le Maire

## Association pour le souvenir des oblats

24 juillet 1944 -  
24 juillet 2014

Il y a 80 ans, les religieux du séminaire des Oblats de Marie Immaculée de La Brosse-Montceaux subissaient l'un des pires crimes nazis de Seine-et-Marne perpétré par le sinistre Wilhelm Korf, agent de la Gestapo de Melun. Cinq Pères et Frères Oblats assassinés à bout portant et 86 autres religieux déportés à Royallieu-Compiègne, antichambre des camps outre-Rhin, pour « collaboration de résistance passive ». Comme chaque 24 juillet, une assistance nombreuse est venue se recueillir sur les lieux du drame en souvenir de l'action de résistance de ces hommes de foi qui refusaient par leurs actions le joug nazi, son régime raciste et anti chrétien.



80 ans après ce drame, l'Association pour le Souvenir des Oblats et le Collectif 80 ans ont souhaité présenter une exposition afin d'éclairer le public sur le contexte du massacre des cinq Oblats ce 24 juillet 1944, la Résistance dans le sud Seine-et-Marne ainsi que la vie avant et pendant la guerre au village et la reprise de la vie à la Libération.

Cette exposition a rencontré un vif succès, près de 300 visiteurs sont venus des environs comme de province et les nombreux témoignages élogieux recueillis dans le Livre d'Or prouvent que cette exposition était nécessaire et bienvenue.

Les membres du Collectif 80 ans tiennent à remercier les nombreuses personnes et les communes qui ont participé ou aidé à la réalisation de cette exposition. En premier lieu Monsieur Alain Demelun, maire et Président de l'Association pour le Souvenir des Oblats qui nous a toujours soutenus dans ce projet, les familles de Résistants locaux et famille d'Oblats qui ont mis à notre disposition photos et documents, les archives municipales de Montereau, les archives départementales, les villes de Montereau et de Villecerf pour leur prêt de matériel, l'association des Amis de Claude Debussy de Bichain, les élèves de l'école de La Brosse-Montceaux ainsi que leur professeur, Madame Beaulieu, pour les beaux dessins, et les talents de notre infographiste Sandrine qui a réalisé des merveilles.

Pour ceux qui n'ont pu voir cette exposition ou qui aimeraient la revoir, elle sera à nouveau visible dans l'église Saint-Martin de Montmachoux où officiait le père Albert Piat de 1938 à 1944, du samedi 2 au dimanche 10 novembre 2024 de 14 à 18 heures.

Patrick Le Garlantezec



## Les ruches à la Brosse Montceaux

Les abeilles sont le symbole des insectes utiles. Les récentes difficultés des abeilles à vivre de façon autonome suscitent la création de nouvelles méthodes d'apiculture, afin de les aider à reconquérir le territoire. Ces méthodes se démarquent des pratiques traditionnelles d'apiculture par une nouvelle approche qui consiste, entre autre, à parrainer ou louer des ruches ce qui permet de participer à la sauvegarde et au renouvellement des abeilles, de contribuer à la pollinisation des espaces naturels et de soutenir l'apiculture française via la découverte et la dégustation du miel local.



Dans le cadre de cette initiative et en partenariat avec Mélanie Pilloud, co-fondatrice du Rucher des Petits Bois, installé à Guignes, notre commune a loué 3 ruches qui ont été installées sur le terrain de l'Atelier communal.

L'entreprise Rucher des Petits Bois assurera ainsi un suivi régulier des ruches tout au long de l'année : intervention sur les ruches en respectant les bonnes pratiques de l'Apiculture telles que définies dans le guide pratique de l'Institut Technique et Scientifique de l'Apiculture et de la Pollinisation (ITSAP) et la récolte et la mise en pot du miel à la miellerie sur la période de septembre/octobre.

Car en effet, nous allons bénéficier en retour de notre miel 100% local qui sera distribué aux brosois après la première récolte. L'entreprise garantit un rendement minimal de 12,5 kg de miel par ruche par an !

Un autre avantage, la possibilité d'organiser des animations pour les habitants ou nos écoles afin de permettre de sensibiliser la population aux enjeux environnementaux et mener une action concrète afin de préserver la biodiversité.

**Parrainer une ruche est un moyen concret de participer à la sauvegarde des abeilles et un soutien à l'apiculture française !**

## à propos de... **L'ÉCOLE**

### La chaudière de l'école

**Les élèves de l'école de la Brosse-Montceaux seront au chaud cet hiver**

Depuis des années, la chaudière faisait des siennes dans notre école communale. D'agrandissement en agrandissement, la chaudière n'était plus adaptée aux locaux et chaque hiver enfants et enseignants subissaient des baisses de températures

conséquentes dans les classes. C'en est terminé de ces mauvais désagréments !

Le Syndicat des Ecoles a financé le changement de chaudière, travaux réalisés par notre entreprise locale Etablissement Hardy. Cet hiver, grands et élèves pourront faire chauffer les méninges dans le plus grand des confort !

### Non au harcèlement !



L'école de la Brosse-Montceaux, engagée dans des actions de sensibilisation contre le harcèlement scolaire a reçu en juin la labellisation pHare « niveau 1 engagement ». Les actions de sensibilisation envers élèves et parents se poursuivront tout au long de l'année notamment par une réu-

nion d'information pour les parents fin septembre, des moments forts lors des journées du 7 Novembre « journée non au harcèlement » et du 11 février, « safer internet day ».

**Le numéro unique 3018 est toujours disponible pour les victimes et les témoins de harcèlement ou cyberharcèlement (7/7 Jours de 9h à 23h).**

## INFORMATIONS

### Ecoles du RPI

**Ecole de la Source à Esmans**

*De la petite section au CP*

Directrice : Mme Sandrine Détailler

– de bureau le mardi

Téléphone : 01.64.32.15.56

Mail : 0770645h@ac-creteil.fr

Petite section : Madame Détailler

Moyenne section : Madame Cros

Grande section : Madame Biger

Cours Préparatoire : Madame

Immoulid

**Ecole élémentaire de**

**La Brosse-Montceaux**

*Du CE1 au CM2*

Directrice : Mme Christine Beaulieu

– de bureau le vendredi

Téléphone : 01.64.32.55.50

Mail : 0770641d@ac-creteil.fr

CE1CE2 : Madame Castex

CE2CM1 : Madame Korzec

CM1CM2 : Mesdames Beaulieu et

David

**Cantine et garderie à l'école**

**d'Esmans : 01.72.79.04**

**Secrétariat du Syndicat des**

**Ecoles : Madame Duveau**

01.60.96.21.61

## Le Club des Aînés

Les activités du Club des Aînés Brossois se sont poursuivies pour le bonheur de ses adhérents cette année.

Fin juin, le voyage en Bretagne a été une réussite, avec le beau temps, la bonne humeur, de belles visites, dans la partie nord de cette si belle région.

Une paëlla nous réunira le **jeudi 10 octobre** à midi, suivie d'une partie récréative pour ceux qui le souhaitent.

Puis, pour conjurer la grisaille de fin d'année, un voyage de 4 jours du **01 au 04 décembre** à Rouen, dans un hôtel 4\*\*\*\*, avec visite du marché de Noël, du Musée des Traditions et Arts Normands dans le majestueux château de style Renaissance de Martainville, visite commentée du port autonome de Rouen, de l'Historial Jeanne d'Arc et d'une confiserie des derniers fabricants du sucre de pomme de Rouen, héritage vivant, conservé dans l'atelier qui le produit encore à Notre-Dame-de-Bondeville. Pour clôturer l'année, le repas de Noël aura lieu le dimanche midi **15 décembre 2024**.

Renseignements et inscriptions auprès du président : **Daniel DENIS** au 06 62 49 81 35.



## Les marcheurs du Bresmont



Si cela vous tente, venez nous rejoindre! Vous avez la possibilité de faire 2 essais avant adhésion. Rendez vous place de l'église aux horaires indiqués ou mieux appelez aux numéros indiqués ci-dessous!

**Agnès FOUQUIER** 06 80 31 05 71 -

**Pascal GONET** 06 68 30 07 61

Site : <http://www.lesmarcheursdu-bresmont-esmans.fr/>

### Calendrier des sorties d'Octobre 2024

Lieu de Randonnée	Date	Heure départ place de l'église d'ESMANS	Type de Parcours	Km	
				GP	PP
EPISY	Vendredi 04	8H15 mn	2 parcours	13	10
GRAVON	Mardi 08	13H30 mn	Découverte	7	
NAILLY	Dimanche 13	13H15 mn	Unique	11	
SAINT-MAMMES	Vendredi 18	18H30 mn	Nocturne	9	
VILLE-SAINT-JACQUES	Dimanche 27	13H30 mn	2 parcours	12	10

# infos... PRATIQUES

## RAPPEL

### CONSEILS MUNICIPAUX

Retrouvez tous les comptes rendus des conseils municipaux sur votre site : [www.labrosse-montceaux.fr](http://www.labrosse-montceaux.fr)



## Bornes d'hygiène canine

### INSTALLATION DE CANICROTTES, BORNES D'HYGIÈNE CANINE

**Chose promise, chose due ! Les bornes d'hygiène canine ont été installées en trois endroits stratégiques du village :**

- croisement rue Grande et rue Jacquine

- près du puits à côté de l'église.

- près de l'arrêt de bus rue des Marronniers  
Munies d'un distributeur de sacs biodégradables et d'une mini poubelle, celles-ci permettent désormais aux propriétaires de chiens de ramasser plus facilement les déjections de leurs amis à quatre pattes, qui ne peuvent malheureusement pas le faire eux-mêmes...

Pour un meilleur cadre de vie, pensez à nettoyer après votre chien !

## Fait divers et acte de cruauté

**Fin août, un acte ignoble a été commis envers le chat d'une habitante de La Brosse-Montceaux.**

Une personne mal intentionnée a tiré une balle sur la pauvre bête en lui causant des blessures graves. Vue l'étendue des dégâts, le vétérinaire a du procéder à l'amputation de la patte blessée.

Il est regrettable que des actes pareils soient commis dans notre village et plus particulièrement entre les voisins proches. Nous devons tous rester vigilants et ne pas hésiter à signaler tout comportement inapproprié.

Si vous êtes témoin de maltraitements envers un animal domestique ou un animal sauvage apprivoisé ou tenu en captivité, vous pouvez le signaler en appelant le numéro national de signalement des actes de maltraitance sur les animaux : **3677**.

Vous pouvez aussi le signaler à la police ou à la gendarmerie au moyen d'un formulaire en ligne ou encore en contactant les services vétérinaires de la Direction départementale de la protection des populations :

Tél. : 01.64.41.37.00 ou une SPA la plus proche.

**LES ACTES DE MALTRAITEMENT SUR LES ANIMAUX SONT PUNIS PAR LE CODE PÉNAL.** En effet, la loi sur la maltraitance animale votée par le Sénat le 18 novembre a durci les sanctions les portant à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende et 5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende en cas de mort de l'animal.



## Élagage et entretien des haies en bordure des voies publiques

**En ce début d'automne, arbres et arbustes ont bien poussé et les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité.**

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Le maire peut le cas échéant contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire.

En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

**Pour rappel, il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public** (article R 116-2-5 0 du Code de la voirie routière).

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire ( ou locataire ), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle  
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**

**N° UTILES**

- ▶ TAXI PAOLO RIBEIRO  
06 07 69 87 07
- ▶ SALON DE SABINE  
Salon de coiffure - 01 60 57 08 79
- ▶ BT Charpente Couverture  
THOMAS BONETTI - 06 25 41 27 91
- ▶ ETS HARDY  
PLOMBERIE - CHAUFFAGE  
Installateur DE DIETRICH  
01 60 57 07 59 - 06 16 25 28 99
- ▶ SARL MICHEL BOIS  
Élagage - Taille - Abattage -  
Débardage de bois - Débroussaillage -  
Coupe et vente de bois de chauffage  
03 86 66 47 28 - 06 80 03 14 28
- ▶ LE PETIT PÉRICHONIS (RN6)  
Restaurant - 01 64 70 29 41
- ▶ JM.MECA TP  
JULIEN MINARD - Maintenance et  
réparation d'engins sur le site  
06 63 51 34 20
- ▶ ALIX COACH  
ALIX BERTIN - Coach, éducateur et  
animateur sportif  
Instagram : alix.coach
- ▶ L'ATELIER DE KRSTEL.S  
SOREL CHRISTEL - Confection de  
gâteaux personnalisés  
07 49 79 21 85

**INFORMATION SUR LA VIE PAROISSIALE**

**INFORMATIONS SUR LA VIE PAROISSIALE**

La Brosse-Montceaux fait partie du secteur paroissial de Guillaume Briçonnet.

Selon la semaine du mois, les offices sont célébrés dans différentes communes du secteur. Une permanence a lieu tous les samedis le matin de 10h30 à 12h au presbytère de Cannes-Ecluse (sauf vacances scolaires).

**À l'église de la Brosse-Montceaux, la messe est célébrée le 3<sup>ème</sup> samedi du mois à 18h30 (sauf en juillet et août).**

Responsable publication :  
Alain DEMELUN

Rédaction et réalisation :  
Christine BEAULIEU, Sandrine BERTIN,  
Rose-Marie DENIS, Nathalie MARCHAL,  
Olga POMA, Patrice ROUX.

Impression : par nos soins

**Sécurité routière pour tous**

Nous constatons depuis quelque temps des comportements dangereux sur la voie publique dans notre village. Les limitations de vitesse, les stops et la priorité à droite ne sont pas toujours respectés.

Cela peut créer le danger pour les autres automobilistes mais également pour les piétons, les enfants et les animaux. Nous espérons que l'installation prochaine des caméras de protection, limitera considérablement ces dérives ou permettra d'identifier les contrevenants.

La sécurité concerne également de nombreux enfants circulant dans le village en vélo ou en trottinette, dans la journée ou à la tombée de nuit. Parents, pensez à équiper les engins de vos enfants ainsi que vos enfants avec les équipements appropriés : feux arrière et avant, freins et surtout un casque !

Nous rappelons également aux petits cyclistes que les trottoirs sont autorisés seulement pour les enfants de moins de 8 ans et que sur la route, il faut rouler à droite. Les figures acrobatiques, notamment sur une roue, sont strictement interdits au milieu de la circulation.

**Respectons ensemble le code de route pour le bien-être de tous et pour préserver la sécurité dans notre village.**



**CHASSE AUX BONBONS  
LE SOIR D'HALLOWEEN**

Le soir du **31 OCTOBRE**  
la commune de La Brosse Montceaux  
organise la distribution de bonbons.

**DIABLOTINS, SORCIÈRES, FANTÔMES ET MONSTRES !**  
Venez tous déguisés pour avoir votre part de butin !

**Rendez-vous à 18h dans la cour de la Mairie.**  
Les enfants, accompagnés de leurs parents  
pourront ensuite faire une tournée dans le village.  
Merci aux habitants qui souhaitent participer  
de mettre une petite bougie ou une citrouille  
devant leur porte.